

## Comment se saisir de la santé publique au niveau local ?

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

### Public visé

L'ensemble des élu.e.s

### Points forts

Démarche originale tant par la diversité des publics en présence, que par l'innovation dans les méthodes d'animation.

### Pré-requis

Pas de pré-requis

### Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'él.u.e sera en capacité de :

- Comprendre les enjeux de la santé au niveau des territoires
- Se repérer dans le champ de l'action publique locale en santé
- Identifier les différents acteurs et leurs rôles respectifs
- Trouver sa place en tant qu'él.u dans les projets locaux de santé de son territoire

### Description / Contenu

Le matin - Accueil à partir de 8h30

9h-10h : Introduction à la journée/table ronde – Qu'est-ce que la santé et comment s'en saisir au niveau local ?

Objectif : poser des éléments de cadrage permettant aux stagiaires de partager une culture commune de la santé

10h – 12h30 : Ateliers participatifs – Frise et carte sensible

Objectif : identifier où se trouvent les acteurs de la santé sur le territoire du CLS Est Morbihan, et comprendre la diversité de leurs modalités d'intervention notamment à travers la diversité des temporalités de décision.

Repas – 12h30/14h

Après-midi 14h/17h – Comment trouver ma place dans un projet de santé territorial ?

Objectif : retour d'expérience entre des porteurs de projets et des acteurs nouvellement arrivés dans le champ de la santé en vue de favoriser le développement de nouveaux projets territoriaux





## Informations sur l'admission

Selon le type de formation : Pour les formations sur calendrier vous pouvez vous inscrire en vous connectant au site ou en remplissant le bulletin d'inscription à télécharger en cliquant ici au plus tard 11 jours avant la date de la formation.

Pour organiser la formation sur votre territoire contactez-nous directement.

Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site

<https://www.formationdeselus.bzh/infospratiques/nos-tarifs-de-formation>

Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à

[info@aric.asso.fr](mailto:info@aric.asso.fr) ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX

## Modalités pédagogiques

Transmission de connaissances en séance plénière permettant de partir d'un socle commun de connaissance

Jeux pour favoriser l'interconnaissance entre les stagiaires

Ateliers participatifs permettant de rendre les stagiaires acteurs de leur formation

Partage d'expériences concrètes sur des exemples de projets

## Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie...).

## Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'Aric.

## Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : [a.berger@aric.asso.fr](mailto:a.berger@aric.asso.fr) 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique.

Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

## Profil du formateur

**Isabelle BOURGEOIS est Docteure en Sociologie et spécialiste des questions territoriales en matière de santé**

Co-directrice d'Icone Médiation Santé, bureau d'études en santé publique : 15 ans d'expérience d'accompagnement de projet locaux dans le champ de la santé (Maisons de santé pluri professionnelles, Contrats Locaux de Santé, Communautés Professionnelles Territoriales de santé,...) Chercheuse associée à l'Institut de Recherche et de Documentation en Economie de la santé (IRDES) : Participation à différents programmes d'évaluation depuis 10 ans

Maitre de Conférences Associée à l'Université Paris Dauphine (formation continue) : Intervention dans les Masters Economie & Gestion de la santé. Développement d'un enseignement sur les dynamiques territoriales en santé.

**Patricia Tonnellier est** designeuse graphique, formatrice en créativité, enseignante en arts appliqués, artiste plasticienne et art-thérapeute, depuis 25 ans elle conjugue toutes ces compétences.

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : [info@aric.asso.fr](mailto:info@aric.asso.fr) - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 77775059700042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux  
Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État

